



Les notaires sont-ils "digital friendly" ?



Le 8 novembre dernier, 35 exposants et 700 visiteurs se sont déplacés au Pavillon Cambon Capucines pour la seconde édition du forum « Technologies et Notariat », à l'initiative de la Chambre des Notaires de Paris. L'occasion de faire le point sur la transformation digitale de cette profession, plus en avance qu'il n'y paraît, mais qui peine à tirer pleinement parti de l'écosystème grandissant de start-up sur son marché.

En octobre dernier, pour la première fois, deux études françaises réalisaient une signature d'acte authentique à distance, avec les acheteurs d'un côté, les vendeurs de l'autre. C'est l'éditeur Fichorga qui propose ce nouveau service de signature et de dépôt en visio-conférence. Fichorga est l'un des trois logiciels métiers bénéficiant d'un agrément d'état pour publier sur la publicité foncière. Il se partage le gâteau avec la solution notariale de Fiducial et le logiciel GenApi du groupe Septeo, ce dernier restant majoritaire sur le marché.

Entre start-ups et prestataires historiques

Au forum « Technologies et Notariat », ces trois « gros » acteurs technologiques avaient chacun leur stand, au même titre que des institutionnels et plusieurs start-ups de la « legal tech », bien décidées à faire bouger les lignes. Parmi elles, Izilaw, qui propose une plateforme de prise de rendez-vous en ligne avec les professionnels du droit (notaires, avocats, huissiers...) – ou MyNotary, qui simplifie la constitution des dossiers entre agents immobiliers et notaires. " *Un écosystème est en train de se créer autour des notaires. Nous sommes quasiment tous concentrés sur le même marché : l'immobilier. Finalement, les autres grandes thématiques notariales comme la famille ne sont pas encore beaucoup représentées* ", observe Sacha Boyer,

www.immomatin.com

Pays : France

Dynamisme : 0



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

CEO de MyNotary. La plateforme d'annonces immobilières [Immonot](#) était également présente, notamment pour promouvoir son dispositif de vente aux enchères interactives [36h-Immo](#).

Une profession contrainte au mouvement

Pour cette seconde édition, des centaines de notaires se sont déplacés pour assister aux conférences consacrées à l'intelligence artificielle, à la cybercriminalité ou aux nouvelles technologies appliquées à l'immobilier. Selon la Chambre des Notaires de Paris, le nombre de visiteurs aurait doublé par rapport à la première édition l'an dernier. Face à des agents immobiliers qui n'ont pas eu le choix que de se mettre au diapason de la technologie, concurrence oblige, le métier de notaire a-t-il pris du retard dans sa transformation digitale ? " *C'est une profession qui par essence doit prendre son temps, car elle évolue dans l'environnement du droit. Mais elle a compris qu'il y avait un danger si elle ne bougeait pas* ", analyse Sacha Boyer, lui-même notaire diplômé. Suite à la Loi Macron de 2015, 1650 nouveaux notaires ont été nommés et de nombreuses nouvelles études ont été créées. Résultat : l'équilibre de la profession a été perturbé et les notaires craignent, à terme, de perdre leur monopole si un modèle anglo-saxon finit par s'imposer en France au profit des avocats.

Des notaires bridés dans leur élan technologique ?

" *Il se passe beaucoup de choses dans la profession sur lesquelles nous n'avons jamais vraiment communiqué. Cela fait 10 ans que nous utilisons la signature électronique par exemple* ", témoigne Maître Fabienne Magnan, associée dans une étude à Paris. Reste que, sur le plan technologique, les notaires ne peuvent pas être aussi innovants qu'ils le voudraient. " *Depuis la loi Alur, notre métier est devenu de plus en plus complexe sur le plan administratif. Automatiser les process pour récupérer des documents, les analyser et les classer, comme le propose la start-up Hyperlex, c'est un rêve pour nous. Nos logiciels officiels ont pris beaucoup de retard par rapport aux fonctionnalités que proposent certains prestataires ; nous sommes un peu coincés* ", constate Maître Magnan. Au forum, la question de l'interopérabilité des solutions technologiques était sur toutes les lèvres, avec dans le viseur, l'ambition de gagner du temps et de proposer un meilleur service aux clients.